

à titre de membre de l'OTAN, à laquelle la CED sera liée, si elle est réalisée, le Canada s'est dit convaincu que la création de la communauté européenne de défense renforcera la communauté nord-atlantique et permettra l'intégration des forces de défense de la région nord-atlantique tout entière.

Il ne s'agit pas là d'objectifs faciles à atteindre; aussi, a-t-on peut-être manqué de sens pratique en supposant qu'ils seraient vite réalisés. Cependant, nous de ce côté-ci de l'Atlantique avons certes lieu de nous attendre que les progrès, s'ils sont lents, seront du moins continus. Si on se demandait encore si nous nous étions engagés dans la bonne voie, l'exemple de la politique soviétique à Berlin a assurément dissipé ces doutes. Ici, au Canada, nous avons éprouvé et manifesté de la sympathie et de la compréhension à l'égard des Européens qui ont réclamé tout le temps nécessaire pour examiner la question de la Communauté européenne de défense. Étant donné leur histoire, nous avons compris leur hésitation. Mais tout en reconnaissant la nécessité, la nécessité très réelle de la circonspection et de la prudence, nous pouvons également estimer, ici, qu'il vient un temps où, en certaines circonstances, l'inaction peut se révéler, à la longue, la plus dangereuse de toutes les attitudes possibles, et que la plus grande probabilité de sécurité peut résider dans des actes de foi décisifs.

À la conférence de Berlin, l'URSS a parfaitement démontré qu'elle s'oppose à la Communauté européenne de défense parce qu'elle y voit un puissant obstacle à sa propre politique. Son opposition est peut-être compréhensible bien qu'elle repose, à mon avis, sur de fausses craintes et de fausses hypothèses. La CED a été imaginée, dès le début, pour contribuer à la puissance collective de défense de l'Europe occidentale, à laquelle s'associeront les États-Unis et le Canada. Les hommes du Kremlin semblent penser que l'absence continue de ratification du projet de la CED tendrait à favoriser leurs fins, qui consistent à maintenir l'Europe libre faible et divisée. Je suis de leur avis; et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons espérer, je crois, que naîtra bientôt la CED ou autre chose du genre.

L'autre question à l'ordre du jour de la conférence de Berlin a donné comme résultat, la Chambre le sait bien, la convocation de la conférence de Genève, conférence que l'on peut, je crois, accueillir avec satisfaction. Mais, une fois encore, il ne faudrait pas nous exagérer les chances de succès, sans pourtant négliger de faire de notre mieux pour l'obtenir. Il nous faut refuser d'abandonner la lutte, même si, pour une semaine ou deux, nous semblons éprouver des difficultés. Il ne

sera pas facile de diriger pareille conférence et, à la vérité, nous ne pouvons avoir la certitude qu'elle donnera des résultats pratiques. Une chose est certaine: de nouveaux éléments participeront à cette conférence puisque il y aura une délégation de la Chine communiste.

Le secrétaire général des Nations Unies, que nous avons eu le bonheur d'accueillir à Ottawa il y a à peine quelques semaines, s'exprimait en ces termes, lors d'un dîner qui a eu lieu à Londres le 18 mars:

Nous sommes maintenant en face d'un nouveau chapitre de l'histoire coréenne. Les pays qui ont combattu sous le pavillon des Nations Unies en Corée se réuniront de nouveau autour d'une table de conférence à Genève, le mois prochain, pour essayer de faire la paix. À cette table, seront pleinement représentés, pour la première fois, les pays communistes. Les négociations qui seront entamées à Genève seront hérissées d'extrêmes difficultés; et pourtant, ce serait une grave erreur de les laisser se rompre encore une fois, s'il se révélait impossible d'arriver à conclure promptement un traité de paix.

Il a terminé cette partie de ses observations par les mots suivants:

Il est essentiel à l'attitude des Nations Unies que le monde occidental et le monde communiste se rencontrent régulièrement autour de la table de conférence.

Mardi, l'honorable représentant d'Eglinton (M. Fleming) m'a demandé quelles instructions seront données à la délégation canadienne à cette conférence. Monsieur l'Orateur, il est possible de le dire en termes très généraux. Nous ferons de notre mieux pour transformer l'armistice coréen, armistice assez précaire, en une paix durable et satisfaisante dans le cadre du mandat assigné par les Nations Unies à cette conférence et par lequel nous sommes liés à titre de gouvernement, voire à titre de parlement.

La résolution des Nations Unies relative à cette question, se lit ainsi (je me contente de citer la phrase la plus importante, relative aux objectifs à envisager):

Établissement par des moyens pacifiques d'une Corée unifiée, indépendante et démocratique, sous un régime de gouvernement représentatif et rétablissement complet de la paix et de la sécurité internationales dans cette zone.

Tels sont les objectifs de la délégation canadienne à la conférence; ce sont, à la vérité, les objectifs de chaque délégation dont le droit de prendre part à la conférence émane d'une participation militaire à la cause des Nations Unies en Corée. Je ne vois pas ce qui peut nous empêcher de donner suite à cette résolution, si les deux parties font preuve de bonne foi et de bonne volonté; cependant, ce "si", monsieur l'Orateur, comme une expérience amère nous l'a appris,